

Récolte d'organes : un médecin trop impatient...

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 2 août 2007

Pour la première fois aux Etats-Unis, une procédure a été ouverte lundi par le tribunal de San Luis Obispo County, en Californie, contre un médecin accusé d'avoir hâté la mort d'un patient pour pouvoir récolter ses organes. Le Dr Hootan Roozrokh, exerçant à San Francisco, qui avait en l'occurrence "soigné" un homme handicapé âgé de 25 ans, travaillait aussi avec un groupe qui se chargeait de la récolte et de la transplantation d'organes. Il encourt 8 ans de prison.

Le patient, Ruben Navarro, handicapé mental et physique de naissance, avait été placé sous assistance respiratoire le 29 janvier, car il souffrait d'un désordre métabolique rare, mais, semble-t-il, pas forcément mortel. Sollicitée par le Dr Roozrokh, sa mère, Rosa Navarro, ignorant la spécialité dudit médecin, consentait au don d'organes au nom de son fils. Le 3 février, sans l'accord de Rosa Navarro, on lui ôtait le respirateur, pour lui administrer dans la foulée 200 mg de morphines et 80 mg d'un sédatif : des doses largement supérieures à la normale, selon les termes de la poursuite.

La mort n'intervenant pas dans la demi-heure, le délai maximal pour procéder au prélèvement des organes, le jeune homme fut laissé à son sort ; il devait décéder 9 heures plus tard.

Le Dr Roozrokh devra répondre de l'administration des sédatifs, mais aussi du non-respect d'une loi californienne qui interdit aux médecins transplantateurs de soigner eux-mêmes les patients donateurs avant leur mort.

Sources : [ici](#) et BioEdge.